

TARIFS À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023

Premier rendez-vous (de 30 à 45 minutes) 210 euros TTC

Taux horaire : 330 euros TTC

Procédure en droit de la famille :

Divorce par consentement mutuel sans liquidation :	2.500 euros TTC
Divorce par consentement mutuel avec liquidation :	3.200 euros TTC
Divorce judiciaire :	4.000 euros TTC
Liquidation :	5 .000 euros TTC
Procédure hors divorce :	2.000 euros TTC
Incident de procédure, expertise, enquête sociale... :	750 euros TTC en supplément par mesure
Assistance éducative :	1.200 euros TTC pour la première audience 1.000 euros TTC pour les audiences suivantes
Tutelle :	1.500 euros TTC pour la première audience 1.000 euros TTC pour les audiences suivantes

Procédure pénale :

CRPC :	650 euros TTC
Audience correctionnelle sans instruction préparatoire (prévenu ou partie civile) :	2.000 euros TTC
Audience correctionnelle après instruction préparatoire (prévenu ou partie civile) :	2.800 euros TTC
Instruction correctionnelle (mis en examen sans détention provisoire ou partie civile) :	2.500 euros TTC
Instruction correctionnelle pour le mis en examen avec détention provisoire :	4.200 euros TTC
Instruction criminelle (mis en examen sans détention provisoire, ou partie civile) :	4.200 euros TTC
Instruction criminelle pour le mis en examen avec détention provisoire :	6.000 euros TTC
Audience devant la Cour d'assises ou Cour criminelle (accusé ou partie civile) :	1.600 euros TTC par jour d'audience
Audience devant le Juge de l'application des peines :	1.000 euros TTC
Audience devant le tribunal pour enfants (prévenu ou partie civile) :	2.000 euros TTC
Audience devant le tribunal pour enfants statuant au criminel (accusé ou partie civile) :	2.800 euros TTC
Audience devant la Cour d'assises des mineurs (accusé ou partie civile) :	1.600 euros TTC par jour d'audience
CIVI, réparation de la détention provisoire :	2.000 euros TTC *

Procédures autres :

Contentieux de l'hospitalisation sous contrainte :	1.000 euros TTC
Contentieux de la rétention administrative :	1.500 euros TTC
Accompagnement en Préfecture pour demande de séjour ou de naturalisation :	1.300 euros TTC
Contestation devant le Tribunal administratif d'un refus de séjour :	1.800 euros TTC
Responsabilité médicale :	3.000 euros TTC *